

COMMUNE DE LE MAS D'AZIL

**SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE LÉGALEMENT CONSTITUÉES SUR
LA COMMUNE**

Nom officiel de la servitude	Code	Référence du texte législatif	Acte d'institution	Service responsable
Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	T7	Code des transports Art L.6352-1 et code de l'aviation civile Art R.244-1 D.244-2 à D.244-4	Arrêté du 07/06/2007 et 25/07/1990	DGAC / SNIA SO Pôle de Bordeaux Aéroport bloc technique TSA 85002 33688 Mérignac cédex
Servitude de protection des monuments historiques. - Dolmen de Bidot et Seignas - Temple Protestant - Eglise Saint-Etienne - Grotte du Mas d'Azil	AC 1	Loi du 31.12.1913.	Arrêté du 31/12/1889 31/12/1889 14/10/2015 17/04/1950 26/10/1942 09/08/1942	Service territorial de l'architecture et du patrimoine - Préfecture 4, rue de la Préfecture 09 007 Foix Cedex Tél. : 05.34.09.36.21
Servitude de protection des sites et monuments naturels : - <i>Débouché nord du Tunnel et ses abords</i> - <i>Partie RD 119 à l'intérieur du tunnel</i> - <i>Esplanade dite champ de Bellone</i> - <i>Cours souterrain de l'Arize</i>	AC 2	Loi du 02.05.1930 modifiée et complétée par la loi du 27.08.1941. Sites inscrits 07/02/1944 12/04/1944 04/05/1943	Classé le 02/12/1943	Service territorial de l'architecture et du patrimoine Préfecture 4, rue de la préfecture 09 000 FOIX
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	PM 1	Lois des 22 juillet 1987, 3 janvier 1992, 2 février 1995, décret du 5 octobre 1995.	Arrêté préfectoral du 12/05/2005	DDT – SER 10, rue des Salenques BP 10102 09007 – FOIX Cedex

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN ANNEXE DES SERVITUDES :

Zones inondables ; carte informative des zones inondables.				DREAL OCCITANIE Boulevard Armand Duportal, 31000 Toulouse
Bois et forêts soumis au régime forestier				ONF rue Paul Delpech 09 000 Foix

l'ancienne servitude de passage de long des cours d'eau s'applique,
dorénavant de droit selon l'article L 215-18 du code de l'environnement sur
tous les cours d'eau du territoire.